Envoyé en préfecture le 22/12/2021
Reçu en préfecture le 22/12/2021
Affiché le
ID : 974-249740101-20211222-2021_151_CC_6-DE

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST

LE BUDGET PRIMITIF 2022

TERRITOIRE
DE LA CÔTE OUEST

SAINT-LEU · TROIS-BASSINS
SAINT-PAUL · LE PORT · LA POSSESSION

TCO
Cap sur le durable
www.tco.re

Envoyé en préfecture le 22/12/2021
Reçu en préfecture le 22/12/2021
Affiché le
ID : 974-249740101-20211222-2021_151_CC_6-DE

PRÉAMBULE

L'adoption du Budget Primitif 2022 s'inscrit dans un contexte marqué durablement par la crise sanitaire.

Le projet de Loi de Finances 2022 escompte une reprise de la croissance économique et de l'investissement, mettant en perspective le déploiement des plans de relance européen et national.
Selon l'Association des Intercommunalités de France, malgré des disparités, les budgets des intercommunalités ont été relativement résilients face à la crise sanitaire, préservant de ce fait leur capacité d'autofinancement.

Tel est le cas du TCO qui a, en ce début de mandature, fait le choix d'un programme d'investissement volontariste et ambitieux et se projette à l'horizon 2040 à travers l'élaboration de son projet de territoire Ouest 2040.

Le contexte nous y oblige. Des incertitudes subsistent en effet quant au niveau de la reprise économique à La Réunion ou encore à la normalisation de la desserte aérienne et maritime.
De plus, une partie de la population réunionnaise reste dans une situation économique et sociale fragile.

Le vote du Budget Primitif 2022 d'un montant consolidé de 206 M€, constitue un acte fort :
- de relance économique, tenant compte des plans déployés à différents niveaux (REACT EU, Etat, Région) : la réalisation de notre plan d'investissements et le soutien aux acteurs économiques et touristiques seront des leviers importants ;
- de la bonne réalisation de nos missions de service public, au service des domaines essentiels du développement pour notre territoire ;
- de solidarité, afin de réduire les disparités de développement au niveau territorial et les inégalités sociales.

Notre budget soutiendra également nos efforts en matière de transition écologique, d'innovation territoriale et d'adaptation au réchauffement climatique conformément aux orientations adoptées.

Le TCO ambitionne d'être un acteur local innovant en matière économique, sociale, environnementale. Ce pourquoi nous conclurons l'an prochain, sur la base du protocole signé avec l'Etat, un Contrat de Relance et de Transition Ecologique.

Nos marges de manœuvre financières sont réelles du fait des actions engagées en matière de maîtrise des dépenses de fonctionnement et de notre endettement.
Nos recettes fiscales restent par ailleurs dynamiques.

Notre choix sera donc de ne pas augmenter la fiscalité des ménages et des entreprises afin de préserver respectivement leur pouvoir d'achat et leur développement.

L'objectif immédiat sera par ailleurs de bâtir une stratégie financière et budgétaire au service de la bonne exécution de notre Programmation Pluriannuelle d'Investissements, en cohérence avec nos marges de manœuvre.

L'élaboration du Budget Primitif 2022 s'est faite conformément aux orientations de la mandature débattues à l'occasion de notre dernier conseil communautaire, par axes politiques et sera bien au service de notre mandat de réalisations.

Cette dynamique engagée en 2021, sera accentuée en 2022, avec une enveloppe de 65,3 M€ consacrés à l'investissement.

Près de 50% de cette enveloppe seront dédiés à l'aménagement du territoire, à la cohésion territoriale et sociale, et à la préparation de notre territoire aux défis du changement climatique.

Les principales réalisations en 2022 concerneront :

- La modernisation des réseaux d'eau potable, d'assainissement et d'eaux pluviales (9,8 M€) et des équipements portuaires (4 M€) ;
- Les travaux de protection contre les inondations (8,8 M€) ;
- Les actions en faveur du logement : lutte contre l'habitat indigne et rénovation urbaine (3 M€) ;
- L'aménagement des zones d'activités économiques, y compris les rénovations (1,9 M€) ;
- La construction d'équipements communautaires tels que les itinéraires privilégiés (1,7 M€), l'école artistique (0,3 M€) et le centre animalier (0,1 M€)...

A ces investissements s'ajouteront nos interventions volontaristes, plus que nécessaires dans le contexte actuel, en faveur des associations de l'Economie Sociale et Solidaire (0,9 M€) et de la Culture (0,5 M€), notamment.

En un mot, nous gardons le cap fixé, notre trajectoire, notre calendrier de travail et nous mettons ainsi les moyens pour y arriver.

Envoyé en préfecture le 22/12/2021
Reçu en préfecture le 22/12/2021
Affiché le
ID : 974-249740101-20211222-2021_151_CC_6-DE

CADRE BUDGÉTAIRE

▲ Dans le droit fil des orientations budgétaires 2022 présentées en conseil communautaire du 22 novembre 2021, il y a lieu à présent de valider le budget primitif 2022 du TCO.

▲ Pour rappel, la stratégie financière de l'établissement vise à maintenir une capacité d'investissement cohérente avec ses marges de manœuvre, et s'attachera donc à dégager des niveaux d'épargne suffisants, solliciter le maximum de financements externes et maîtriser l'endettement. Cette stratégie confortera les ressources financières nécessaires pour engager les opérations d'investissement programmées jusqu'en 2026.

▲ Le budget du TCO 2022 est composé d'un budget principal et de quatre budgets annexes ne disposant pas d'autonomie juridique.

En consolidant l'ensemble des budgets, les dépenses totales de 2022 s'élèvent à 206 M€ réparties comme suit :

- budget principal : 181 M€ ;
- budget annexe Régie des Ports de Plaisance : 3,4 M€ ;
- budget annexe GEMAPI : 10,2 M€ ;
- budget annexe de l'Eau : 7,3 M€ ;
- budget annexe de l'Assainissement : 4,1 M€.

LA RÉPARTITION DU BUDGET 2022 PAR AXES POLITIQUES

(budget principal + budgets annexes)

Les orientations budgétaires 2022 ont été présentées selon 4 axes stratégiques, correspondant aux orientations politiques de la mandature. Cette présentation servira de référence pour le budget 2022 et exercices suivants :

Axe 1 : Réaliser une politique d'aménagement et de développement économique ambitieuse : 24,9 M€ (12%)
Axe 2 : Offrir des services publics de qualité : 109,7 M€ (53%)
Axe 3 : Renforcer nos politiques de cohésion sociale et territoriale : 6,5 M€, (3%)
Axe 4 : Préparer le territoire aux défis du changement climatique : 12 M€ (6%)

Enfin, l'enveloppe affectée aux fonctions « support » s'élève à 52,9 M€ (26%)

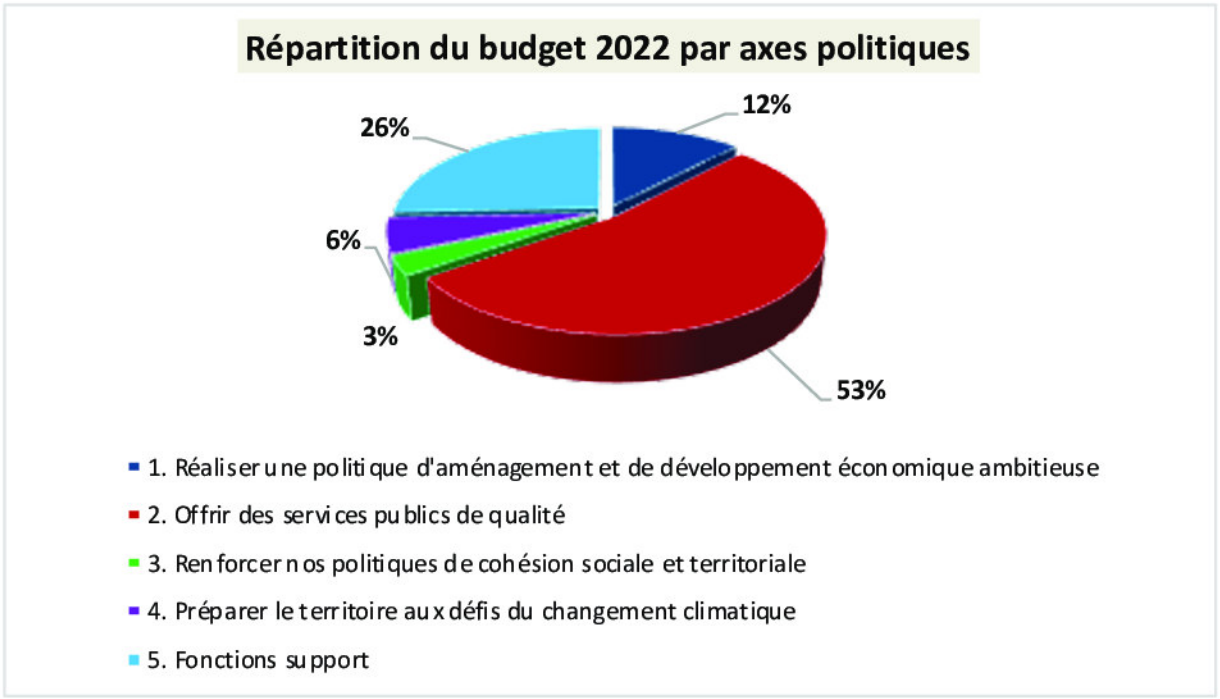

Envoyé en préfecture le 22/12/2021
Reçu en préfecture le 22/12/2021
Affiché le
ID : 974-249740101-20211222-2021_151_CC_6-DE

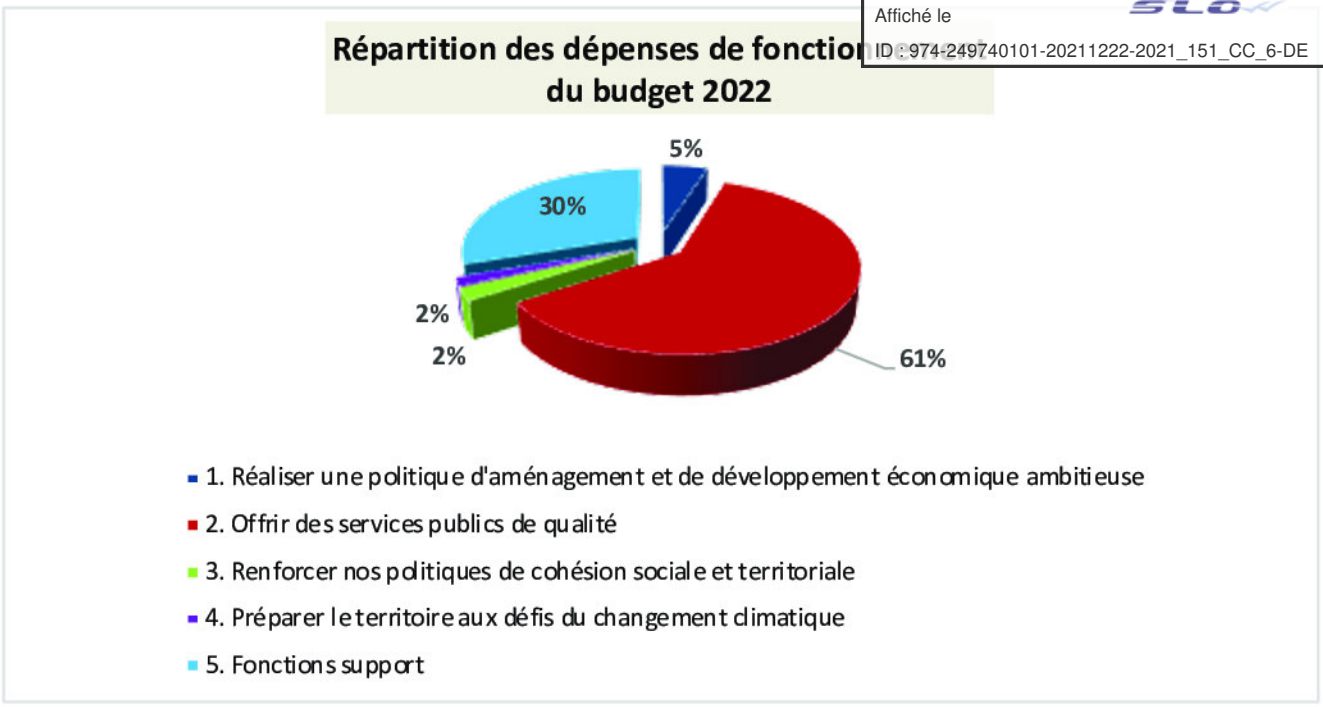

Le TCO consacre 140,7 M€ au budget de fonctionnement dont 61% sont consacrés aux services offerts à l'usager (déchets/errance animale, transport, eau et assainissement…).
Viennent ensuite les dépenses de personnel (14%) et les reversements de fiscalité aux communes membres 12%.
Enfin, 9% sont affectés aux autres compétences du TCO et 4% aux frais de fonctionnement.

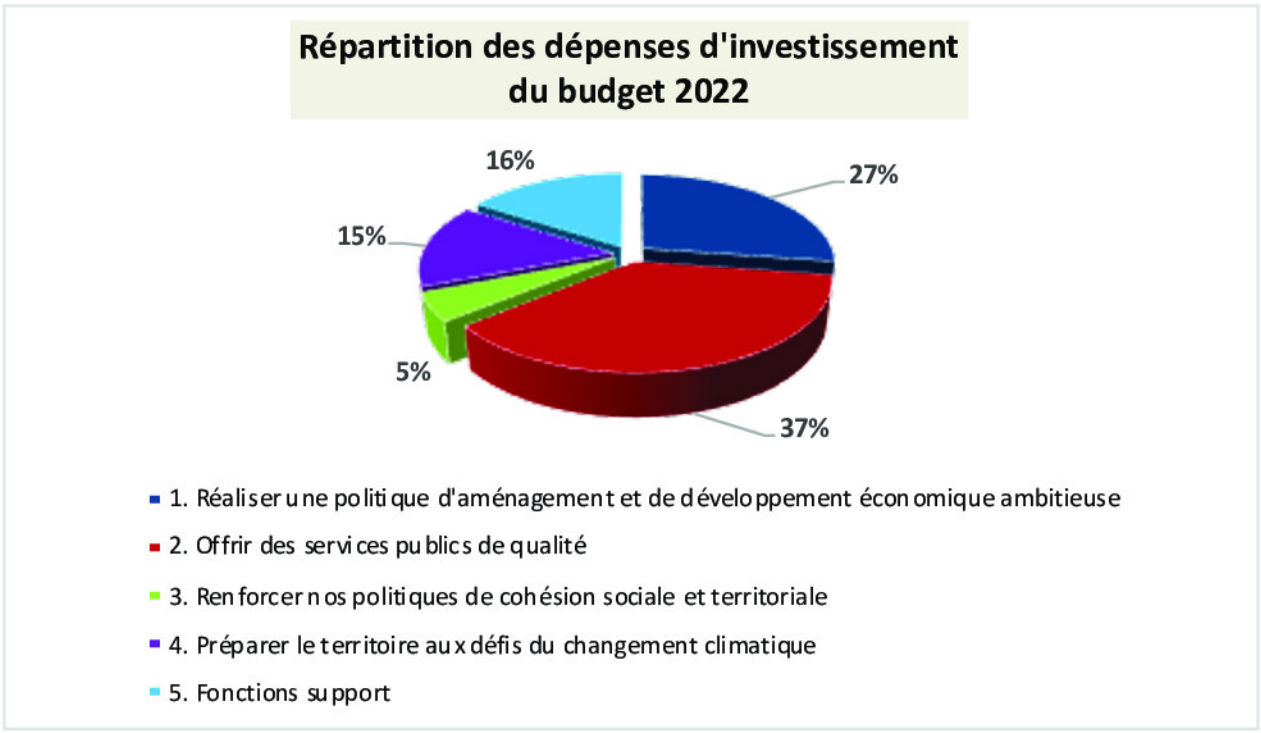

A l'inverse du budget de fonctionnement, le budget d'investissement, consacre une part plus importante aux axes 1,3 et 4. En effet, sur une enveloppe de 65,3 M€, près de 50% sont affectés à l'aménagement du territoire, au développement économique, aux politiques de cohésion sociale et territoriale et au changement climatique.

Envoyé en préfecture le 22/12/2021
Reçu en préfecture le 22/12/2021
Affiché le
ID : 974-249740101-20211222-2021_151_CC_6-DE

A - LE BUDGET PRINCIPAL

La présentation du budget principal est articulée en six parties :

I. Les dépenses de fonctionnement
II. Les recettes de fonctionnement
III. Les dépenses d'investissement
IV. Les recettes d'investissement
V. La présentation synthétique du budget
VI. Les ratios financiers 2022

I . LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

		BP 2021	BP 2022	% d'évolution
011	Charges à caractère général	73 355 129	74 000 100	0,9%
012	Charges de personnel et frais assimilés	17 714 980	19 474 440	9,9%
014	Atténuations de produits	17 720 000	18 410 220	3,9%
65	Autres charges de gestion courante	19 306 011	21 152 800	9,6%
6586	Frais de fonctionnement groupe d'élus	173 000	173 000	0,0%
TOTAL DES DÉPENSES DE GESTION COURANTE		128 269 120	**133 210 560**	3,9%
66	Charges financières	1 300 000	1 200 000	-7,7%
68	Dotations aux provisions	-	-	-
TOTAL DES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT		129 569 120	**134 410 560**	3,7%
023	*Virement à la section d'investissement*	*13 134 664*	*11 318 172*	*-13,8%*
042	*Opérations d'ordre transfert entre sections*	*10 900 000*	*10 900 000*	*0,0%*
TOTAL DES DÉPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT		*24 034 664*	*22 218 172*	*-7,6%*
TOTAL		153 603 784	**156 628 732**	2,0%

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 134,4 M€ en 2022, contre 129,6 M€ en 2021 (+3,7%).

Les charges à caractère général représentent une enveloppe de 74 M€, consacrée essentiellement aux contrats de prestations de services et frais de fonctionnement du TCO.

Les charges de personnel s'élèvent à 19,5 M€, soit 14,5% des dépenses réelles de fonctionnement. Ces crédits tiennent compte des recrutements effectués en 2021.

Les atténuations de produits s'élèvent à 18,4 M€ et progressent de 3,9% par rapport à 2021. Ce poste comprend les attributions de compensation à verser aux communes membres ainsi que le reversement de la taxe de séjour à l'Office de Tourisme Intercommunal de l'Ouest. L'attribution de compensation 2022 est évaluée d'après les charges qui seront transférées en 2022.

Enfin, compte tenu des encaissements 2021 de la taxe de séjour, la recette 2022 peut être estimée à 1,1 M€. Elle est intégralement reversée à l'Office de Tourisme Intercommunal de l'Ouest.

Les autres charges de gestion courante, d'un montant total de 21,1 M€ augmentent de 9,6% en 2022. Cette évolution est principalement liée aux postes suivants :

- contribution 2022 du TCO à Ileva 15,1 M€ (contre 13,7 M€) ;
- politique en faveur des associations : 2 M€ (contre 1,9 M€).

Il convient de noter que les subventions pour les budgets annexes de la GEMAPI (1M€) et de la Régie des Ports (0,5 M€), ainsi que pour la Régie d'Enseignement Artistique (0,6 M€) sont stables.

Envoyé en préfecture le 22/12/2021
Reçu en préfecture le 22/12/2021
Affiché le
ID : 974-249740101-20211222-2021_151_CC_6-DE

II . LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

		BP 2021	BP 2022	% d'évolution
013	Atténuations de charges	101 800	159 400	56,6%
70	Produits des services, domaine, ventes diverses	2 345 550	1 819 586	-22,4%
73	Impôts et taxes	10 069 500	22 235 000	120,8%
731	Fiscalité locale	94 682 660	95 650 600	1,0%
74	Dotations et participations	40 180 821	31 876 390	-20,7%
75	Autres produits de gestion courante	4 223 453	2 716 756	-35,7%
TOTAL DES RECETTES DE GESTION COURANTE		151 603 784	154 457 732	1,9%
76	Produits financiers	-	-	-
77	Produits exceptionnels	-	-	-
78	Reprise sur amortissements et provisions	-	-	-
TOTAL DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT		151 603 784	154 457 732	1,9%
042	*Opérations d'ordre transfert entre sections*	*2 000 000*	*2 171 000*	-
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT		*2 000 000*	*2 171 000*	8,6%
TOTAL		153 603 784	156 628 732	2,0%

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 154,5 M€ en 2022, contre 151,6 M€ en 2021 (+1,9%). Elles sont composées des recettes suivantes :

- Les atténuations de produits représentent une enveloppe de 0,2 M€ et augmentent de 56,6% par rapport à 2021. Ces recettes concernent les remboursements attendus de la Sécurité Sociale.
- Les produits des services, domaine et ventes diverses représentent une enveloppe de 1,8 M€ et baissent de 22,4% par rapport à 2021. Cette baisse est liée aux postes suivants :
  - le montant de redevance spéciale attendue en 2022 sera de 0,4 M€, contre 0,5 M€ en 2021. La recette 2022 prend en compte les contrats signés en 2021, ainsi que les nouveaux contrats qui seront signés en 2022 ;
  - le poste « refacturation vers les budgets annexes » est également en diminution. La recette 2022 intègre les mouvements de personnel (fin de deux mises à disposition d'agents).

Le poste « impôts et taxes » représente une enveloppe de 22,2 M€. Il comprend notamment la fraction de TVA venant compenser la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales qui est évaluée à 12 M€. En 2021, cette recette a été inscrite au chapitre 74, pour un montant de 12,4 M€. Par conséquent à périmètre constant, le chapitre 731 est en baisse de 0,9%.

Les « impositions directes » représentent une enveloppe de 95,7 M€ et évoluent de +1% par rapport à 2021. La recette prévisionnelle 2022 intègre une baisse de 3% de la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE). Cette recette a été évaluée par les services fiscaux en novembre 2021, au vu des acomptes et déclarations faites par les entreprises en 2021.

Parallèlement, les autres recettes fiscales restent dynamiques sur le territoire (+1,4%). Cette évolution se confirmera lors de la notification des bases prévisionnelles de fiscalité en mars 2022.

Les dotations et participations comprennent les concours financiers de l'Etat et les subventions perçues pour l'exercice des compétences. La recette prévisionnelle pour 2022 s'élève à 31,9 M€, soit -20,7% par rapport à 2021. Cependant, à périmètre constant (en déduisant la fraction de TVA venant compenser la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales), l'évolution est de 14,7%.

Cette évolution est principalement liée à :

- la dotation de compensation relative à la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE). En effet, l'article 4 de la loi de finances pour 2021 a mis en œuvre la réduction de moitié de la valeur locative des établissements industriels. Le but recherché est de leur redonner de la compétitivité. Cette mesure nouvelle qui concerne 83 établissements de l'Ouest (25% de la recette de la CFE) fait l'objet d'une compensation par l'Etat. Le budget 2022 reconduit la compensation notifiée en 2021 ;
- la dotation globale de fonctionnement qui évolue de 1,3%, conformément aux dispositions du projet de loi de finances 2022 ;
- la recette du Fonds Social Européen (FSE) pour les actions d'insertion pour 0,7 M€ (recette non inscrite en 2021, en l'absence de formalisation de la convention de financement).

Envoyé en préfecture le 22/12/2021
Reçu en préfecture le 22/12/2021
Affiché le
ID : 974-249740101-20211222-2021_151_CC_6-DE

Les autres subventions et participations sont composées de :

- La subvention de CITEO (ex Eco-Emballages) pour le soutien au « tri des emballages ménagers ». La recette 2022 est estimée à 1,8 M€ ;
- La subvention de la Région pour la mise en place de transports scolaires extra muros. La recette 2022 est évaluée à 0,6 M€ ;
- Le financement des postes liés à l'exercice de nos compétences : équipe dédiée à Leader (0,5 M€), équipe dédiée au plan intercommunal de l'habitat insalubre (PILHI = 0,1 M€) ;
- Le financement par l'Etat des opérations de stérilisations des animaux (0,050 M€).

Les autres produits de gestion courante sont essentiellement les recettes liées aux transports scolaires et aux locataires des zones d'activités, ainsi que d'autres produits de gestion courante. La recette prévisionnelle 2022 est évaluée à 2,7 M€, soit -35,7% par rapport à 2021. Pour rappel, la recette inscrite en 2021 comprenait un produit de gestion de 1,4 M€, non reconduit en 2022 (remboursement ILEVA pour trop versé de contribution).

Envoyé en préfecture le 22/12/2021
Reçu en préfecture le 22/12/2021
Affiché le
ID : 974-249740101-20211222-2021_151_CC_6-DE

III . LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

		BP 2021	BP 2022	% d'évolution
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	3 989 080	5 214 500	30,7%
204	Subventions d'équipement versées	7 812 000	8 014 800	2,6%
21	Immobilisations corporelles	11 629 800	14 381 750	23,7%
23	Immobilisations en cours	9 339 200	10 100 000	8,1%
26	Participations et créances rattachées	152 000	-	-
27	Autres immobilisations financières	-	2 400 000	-
16	Emprunts et dettes assimilées	6 500 000	6 535 000	0,5%
TOTAL DES DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT		39 422 080	46 646 050	18,3%
040	*Opérations d'ordre transfert entre sections*	*2 000 000*	*2 171 000*	-
041	*Opérations patrimoniales*	-	*700 000*	-
TOTAL DES DÉPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT		*2 000 000*	*2 871 000*	*43,6%*
TOTAL		41 422 080	49 517 050	19,5%

L'enveloppe consacrée aux investissements s'élèvent à 40,1 M€, soit +22% par rapport à 2021. Les principales opérations 2022 sont les suivantes :

- pour l'environnement, il est prévu une enveloppe de 10,8 M€, comprenant notamment les réhabilitations de décharges et les acquisitions de matériels de collecte ;
- pour les transports, il est inscrit une enveloppe de 4,5 M€, dont des acquisitions de bus, l'aménagement d'itinéraires privilégiés, l'aménagement de pistes cyclables et acquisition de vélos;
- les acquisitions foncières s'élèvent à 5,3 M€, dont 3,9 M€ pour Cambaie et 1,4 M€ pour le foncier lié à la concession d'une plate-forme pour les terres fertiles ;
- une enveloppe de 4 M€ est prévue pour les travaux sur les ports de plaisance ;
- les actions en faveur du logement mobiliseront une enveloppe de 3 M€ ;
- pour les aménagements relatifs à la gestion des eaux pluviales, les crédits s'élèvent à 2 M€ ;
- pour les aménagements sur les équipements touristiques, le montant est de 2 M€ ;
- pour les aménagements sur les zones d'activités, les crédits sont inscrits à hauteur de 2 M€ ;
- pour les études relatives aux documents de planification en matière d'aménagement, l'enveloppe est fixée à 0,6 M€ ;
- pour les aménagements sur les équipements culturels, il est inscrit 0,5 M€ ;
- pour les actions en faveur de la transition énergétique, l'enveloppe est fixée à 0,5 M€.

Envoyé en préfecture le 22/12/2021
Reçu en préfecture le 22/12/2021
Affiché le
ID : 974-249740101-20211222-2021_151_CC_6-DE

IV . LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

		BP 2021	BP 2022	% d'évolution
13	Subventions d'investissement reçues	6 369 916	6 500 000	2,0%
16	Emprunts et dettes assimilées	5 500 000	14 069 878	155,8%
204	Subventions d'équipement versées	115 000	-	-
TOTAL DES RECETTES D'EQUIPEMENT		11 984 916	20 569 878	71,6%
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 990 000	3 500 000	17,1%
27	Autres immobilisations financières	12 500	129 000	932,0%
024	Produits des cessions d'immobilisations	2 400 000	2 400 000	0,0%
TOTAL DES RECETTES FINANCIERES		5 402 500	6 029 000	11,6%
TOTAL DES RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT		17 387 416	26 598 878	53,0%
021	*Virement de la section de fonctionnement*	*13 134 664*	*11 318 172*	*-13,8%*
040	*Opérations d'ordre transfert entre sections*	*10 900 000*	*10 900 000*	-
041	*Opérations patrimoniales*	-	*700 000*	-
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT		*24 034 664*	*22 918 172*	*-4,6%*
TOTAL		41 422 080	49 517 050	19,5%

Compte tenu du programme d'investissement 2022, les recettes réelles d'investissement sont évaluées à 26,6 M€, soit +53% par rapport à 2021. Les dépenses réelles d'investissement, évaluées à 40,1 M€, seront financées comme suit :

Plan de financement des dépenses réelles d'investissement (hors dette)	BP 2021	BP 2022
Subventions externes et FCTVA	9 359 916	10 000 000
Autres recettes	127 500	129 000
Emprunt	5 500 000	14 069 878
Produits de cession	2 400 000	2 400 000
Virement de la section de fonctionnement	*15 534 664*	*13 512 172*
TOTAL	**32 922 080**	**40 111 050**

Envoyé en préfecture le 22/12/2021
Reçu en préfecture le 22/12/2021
Affiché le
ID : 974-249740101-20211222-2021_151_CC_6-DE

TABLEAU DÉTAILLÉ DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

	BP 2021	BP 2022
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	**6 369 916**	**6 500 000**
Etat	**1 489 000**	**1 945 900**
dont :		
Port Saint Gilles les Bains	-	900 000
Réhabilitation de la décharge de Cambaie	925 000	370 000
Armature économiqe	-	300 000
Port de la Pointe des Galets	564 000	295 900
Rénovation énergétique	-	80 000
Région	**531 416**	**539 300**
dont :		
ZA Pointe des Châteaux	135 000	66 500
Pôle d'échanges (St-Gilles-les-Hauts/la Saline)	70 000	-
Sentier Littoral Ouest de St-Paul	105 000	-
Modernisation des zones d'activités	8 000	-
Aménagement de l'Espace Numérique et Artistique du TCO (LENA)	30 000	150 000
IP Aimé Césaire	183 416	227 600
Ecobox Cambaie et Trois-Bassins	-	72 000
Plate forme consultation citoyenne	-	20 000
Réalisation du schéma directeur informatique	-	3 200
Europe	**3 952 000**	**1 620 800**
dont :		
IP Aimé Césaire	1 040 000	1 155 000
ZA Pointe des Châteaux	945 000	265 000
Ecobox Cambaie et Trois-Bassins	-	108 000
Plate forme consultation citoyenne	-	80 000
Réalisation du schéma directeur informatique	-	12 800
Sentier Littoral Ouest de St-Paul	1 455 000	-
Pôle d'échanges (St-Gilles-les-Hauts/la Saline)	480 000	-
Modernisation des zones d'activités	32 000	-
Communes membres	**-**	**576 500**
Autres	**397 500**	**1 817 500**
dont :		
Équipement de collecte	-	935 000
Opérations de plan de lutte contre l'habitat indigne	286 500	632 500
Réhabilitation de la décharge de Cambaie	-	250 000
Opérations relatives à la transition énérgétique	111 000	-

Envoyé en préfecture le 22/12/2021
Reçu en préfecture le 22/12/2021
Affiché le
ID : 974-249740101-20211222-2021_151_CC_6-DE

V. PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE DU BUDGET PRINCIPAL 2022

BUDGET PRINCIPAL

SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES RÉELLES		DÉPENSES RÉELLES	
	154 457 732		134 410 560
		Dépenses hors dette:	*133 210 560*
RECETTES D'ORDRE		DÉPENSES D'ORDRE	
	2 171 000		22 218 172
	156 628 732		156 628 732

Epargne brute : 20 047 172

SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES RÉELLES		DÉPENSES RÉELLES	
	26 598 878		46 646 050
Recettes hors dette:	*12 529 000*	*Dépenses hors dette:*	*40 111 050*
RECETTES D'ORDRE		DÉPENSES D'ORDRE	
	22 918 172		2 871 000
	49 517 050		49 517 050
	206 145 782		206 145 782

Epargne nette : 13 512 172

Envoyé en préfecture le 22/12/2021
Reçu en préfecture le 22/12/2021
Affiché le
ID : 974-249740101-20211222-2021_151_CC_6-DE

VI . LES RATIOS FINANCIERS 2022

Evolution des niveaux d'épargne depuis 2017

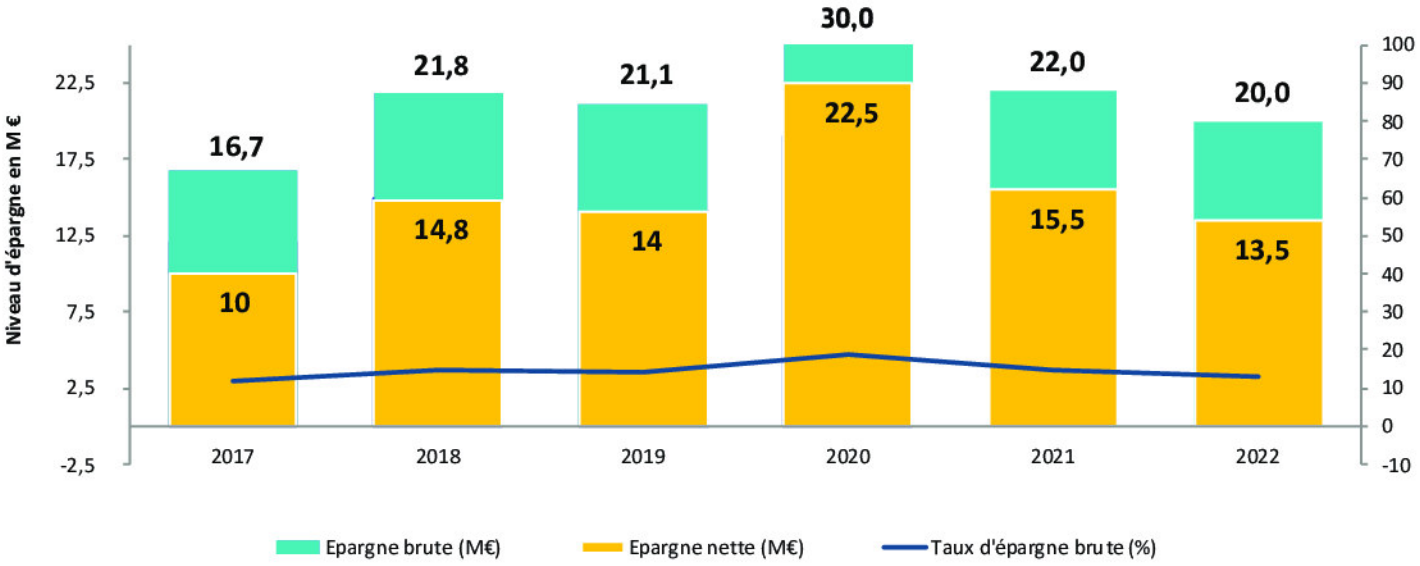

Objectif : dégager de l'épargne pour investir

Evolution de l'endettement depuis 2017

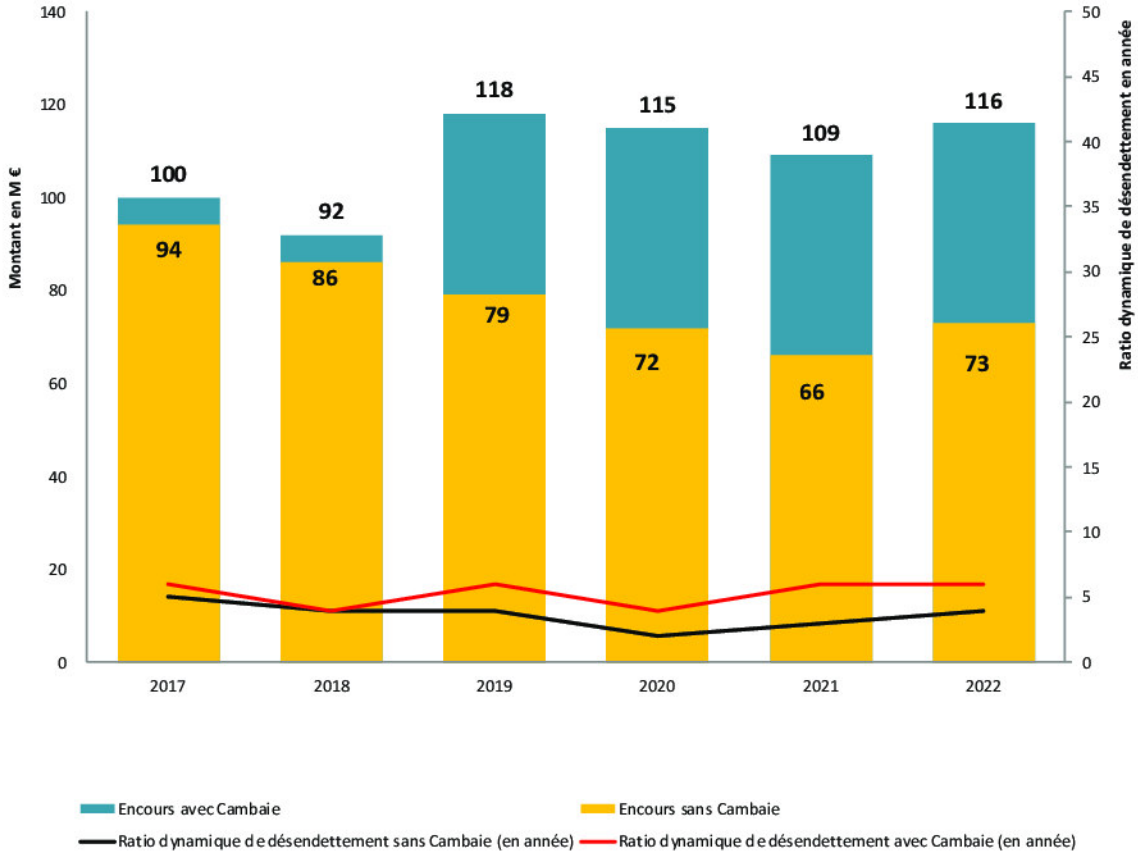

Objectif : maîtriser l'endettement avec une stratégie budgétaire et financière adaptée à la réalisation du programme d'investissement

Envoyé en préfecture le 22/12/2021
Reçu en préfecture le 22/12/2021
Affiché le
ID : 974-249740101-20211222-2021_151_CC_6-DE

B - LE BUDGET ANNEXE DE LA RÉGIE DES PORTS DE PLAISANCE

BUDGET ANNEXE RPP

SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES RÉELLES		DÉPENSES RÉELLES	
	3 345 000		3 075 000
		Dépenses hors dette:	*3 075 000*
RECETTES D'ORDRE		DÉPENSES D'ORDRE	
	-		270 000
	3 345 000		3 345 000

Epargne brute : 270 000

SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES RÉELLES		DÉPENSES RÉELLES	
	5 000		275 000
Recettes hors dette :	-	*Dépenses hors dette:*	*270 000*
RECETTES D'ORDRE		DÉPENSES D'ORDRE	
	270 000		-
	275 000		275 000
	3 620 000		3 620 000

Epargne nette : 270 000

Taux d'épargne en %

Envoyé en préfecture le 22/12/2021
Reçu en préfecture le 22/12/2021
Affiché le
ID : 974-249740101-20211222-2021_151_CC_6-DE

En fonctionnement, le budget prévoit une enveloppe de 3,1 M€ correspondant aux dépenses suivantes :

- Les frais de fonctionnement des trois ports de plaisance : 1,5 M€ ;
- Les frais de personnel : 1,600 M€ ;
- Les autres charges : 0,004 M€.

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 0,275 M€, intégralement financées par le virement de la section de fonctionnement.

Pour mémoire, le budget principal porte également une partie des investissements pour une enveloppe prévisionnelle de 4 M€.

Plan de financement des dépenses réelles d'investissement	BP 2021	BP 2022
Recettes	-	5 000
Virement de la section de fonctionnement	*270 000*	*270 000*
TOTAL	**270 000**	**275 000**

Port de plaisance - St Leu

Envoyé en préfecture le 22/12/2021
Reçu en préfecture le 22/12/2021
Affiché le
ID : 974-249740101-20211222-2021_151_CC_6-DE

C - LE BUDGET ANNEXE GEMAPI

BUDGET ANNEXE GEMAPI

SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES RÉELLES		DÉPENSES RÉELLES	
	4 170 400		1 372 899
		Dépenses hors dette:	*1 372 899*
RECETTES D'ORDRE		DÉPENSES D'ORDRE	
	666 320		3 463 821
	4 836 720		4 836 720

Epargne brute : 2 797 501

SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES RÉELLES		DÉPENSES RÉELLES	
	6 037 984		8 835 485
Recettes hors dette :	*3 251 500*	*Dépenses hors dette:*	*8 835 485*
RECETTES D'ORDRE		DÉPENSES D'ORDRE	
	3 463 821		666 320
	9 501 805		9 501 805
	14 338 525		14 338 525

Epargne nette : 2 797 501

Envoyé en préfecture le 22/12/2021
Reçu en préfecture le 22/12/2021
Affiché le
ID : 974-249740101-20211222-2021_151_CC_6-DE

Les dépenses réelles du budget annexe de la GEMAPI s'élèvent à 10,2 M€ :

En fonctionnement, l'enveloppe de 1,4 M€ correspond aux dépenses suivantes :

- Les frais de fonctionnement : 0,486 M€ ;
- Les frais de personnel : 0,827 M€ ;
- Les autres charges : 0,010 M€.

Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à 8,8 M€ et correspondent aux crédits de paiement 2022 du PPI. Les principaux investissements pour 2022 sont les suivants :

- Les travaux sur le PAPI de la Rivière des Galets : 5 M€ ;
- Les travaux sur le PAPI Hermitage la Saline : 1,9 M€ ;
- Les travaux annuels sur les ouvrages : 1,4M€ ;
- Une étude stratégique en matière de GEMAPI : 0,3 M€.

Plan de financement des dépenses réelles d'investissement	BP 2021	BP 2022
Subventions externes et FCTVA	3 314 000	3 251 500
Emprunts	751 554	2 786 484
Virement de la section de fonctionnement	*3 007 887*	*2 797 501*
TOTAL	**7 073 441**	**8 835 485**

Travaux Papi Hermitage - La Saline

Envoyé en préfecture le 22/12/2021
Reçu en préfecture le 22/12/2021
Affiché le
ID : 974-249740101-20211222-2021_151_CC_6-DE

D - LE BUDGET ANNEXE DE L'EAU

BUDGET ANNEXE EAU

SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES RÉELLES		DÉPENSES RÉELLES	
	3 300 000		1 100 868
		Dépenses hors dette:	*760 868*
RECETTES D'ORDRE		DÉPENSES D'ORDRE	
	-		2 199 132
	3 300 000		3 300 000

Epargne brute : 2 199 132

SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES RÉELLES		DÉPENSES RÉELLES	
	3 965 990		6 165 122
Recettes hors dette :	*858 000*	*Dépenses hors dette:*	*5 265 122*
RECETTES D'ORDRE		DÉPENSES D'ORDRE	
	2 199 132		-
	6 165 122		6 165 122
	9 465 122		9 465 122

Epargne nette : 1 299 132

Envoyé en préfecture le 22/12/2021
Reçu en préfecture le 22/12/2021
Affiché le
ID : 974-249740101-20211222-2021_151_CC_6-DE

Les dépenses réelles du budget annexe de l'eau s'élèvent à 7,3 M€ :

En fonctionnement, l'enveloppe de 1,2 M€ correspond aux dépenses suivantes :

- Les frais de fonctionnement : 0,2 M€ ;
- Les frais de personnel : 0,6 M€ ;
- Les charges financières : 0,4 M€.

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 6,2 M€ (dont 5,3 M€ de dépenses réelles).

Les principaux investissements pour 2022 sont les suivants :

- La construction de la station Maduran : 1,8 M€ ;
- Le renouvellement du réseau sur la RD 12 : 1,8 M€ ;
- Le renforcement du réseau sur Bois de Nèfles St Leu : 0,6 M€ ;
- Les autres travaux : 1,1 M€.

Plan de financement des dépenses réelles d'investissement (hors dette)	BP 2021	BP 2022
Subventions externes	3 100 565	858 000
Emprunt	8 364 240	3 107 990
Virement de la section de fonctionnement	*784 634*	*1 299 132*
TOTAL	**12 249 439**	**5 265 122**

Envoyé en préfecture le 22/12/2021
Reçu en préfecture le 22/12/2021
Affiché le
ID : 974-249740101-20211222-2021_151_CC_6-DE

E - LE BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES RÉELLES		DÉPENSES RÉELLES	
	1 850 000		787 842
		Dépenses hors dette:	*357 842*
RECETTES D'ORDRE		DÉPENSES D'ORDRE	
	-		1 062 158
	1 850 000		1 850 000

Epargne brute : 1 062 158

SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES RÉELLES		DÉPENSES RÉELLES	
	2 291 680		3 353 838
Recettes hors dette :	-	*Dépenses hors dette:*	*2 553 838*
RECETTES D'ORDRE		DÉPENSES D'ORDRE	
	1 062 158		-
	3 353 838		3 353 838
	5 203 838		5 203 838

Epargne nette : 262 158

Envoyé en préfecture le 22/12/2021
Reçu en préfecture le 22/12/2021
Affiché le
ID : 974-249740101-20211222-2021_151_CC_6-DE

Les dépenses réelles du budget annexe de l'assainissement s'élèvent à 4,1 M€.

En fonctionnement, l'enveloppe de 0,8 M€ correspond aux dépenses suivantes :

- les frais de fonctionnement : 0,2 M€ ;
- les frais de personnel : 0,2 M€ ;
- les charges financières : 0,4 M€.

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 3,4 M€ (dont 2,6 M€ de dépenses réelles).

Les principaux investissements pour 2022 sont les suivants :

- la modernisation des réseaux existants : 1,3 M€, dont 0,6 M€ pour le poste de refoulement RFM au Port ;
- les travaux sur le réseau de la RN1A centre - ville de Saint Leu : 1,3 M€.

Plan de financement des dépenses réelles d'investissement (hors dette)	BP 2021	BP 2022
Subventions externes	950 000	-
Emprunt	-	2 291 680
Virement de la section de fonctionnement	*606 836*	*262 158*
TOTAL	**1 556 836**	**2 553 838**

Intervention sur les réseaux d'assainissement - Le Port

Envoyé en préfecture le 22/12/2021
Reçu en préfecture le 22/12/2021
Affiché le
ID : 974-249740101-20211222-2021_151_CC_6-DE

F - BALANCES CONSOLIDÉES DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (MOUVEMENTS RÉELS)

	BUDGET NON CONSOLIDÉ		BUDGET CONSOLIDÉ	
	DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES
SECTION D'INVESTISSEMENT	65 275 495	38 899 532	65 275 495	38 899 532
Budget Principal	46 646 050	26 598 878	46 646 050	26 598 878
Budget RPP	275 000	5 000	275 000	5 000
Budget GEMAPI	8 835 485	6 037 984	8 835 485	6 037 984
Budget Eau	6 165 122	3 965 990	6 165 122	3 965 990
Budget Assainissement	3 353 838	2 291 680	3 353 838	2 291 680
SECTION DE FONCTIONNEMENT	140 747 169	167 123 132	138 877 169	165 253 132
Budget Principal	134 410 560	154 457 732	132 540 560	154 057 732
Budget RPP	3 075 000	3 345 000	3 075 000	2 875 000
Budget GEMAPI	1 372 899	4 170 400	1 372 899	3 170 400
Budget Eau	1 100 868	3 300 000	1 100 868	3 300 000
Budget Assainissement	787 842	1 850 000	787 842	1 850 000
BUDGET GÉNÉRAL	206 022 664	206 022 664	204 152 664	204 152 664

Envoyé en préfecture le 22/12/2021
Reçu en préfecture le 22/12/2021
Affiché le
ID : 974-249740101-20211222-2021_151_CC_6-DE

ANNEXES

A - LES BALANCES

BUDGET PRINCIPAL

BALANCE GÉNÉRALE - DÉPENSES

				Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
Dépenses	Fonctionnement	011	Charges à caractère général	74 000 100		**74 000 100**
		012	Charges de personnel et frais assimilés	19 474 440		**19 474 440**
		014	Atténuations de produits	18 410 220		**18 410 220**
		023	Virement à la section d'investissement		11 318 172	**11 318 172**
		042	Opérations d'ordre transfert entre sections		10 900 000	**10 900 000**
		65	Autres charges de gestion courante	21 152 800		**21 152 800**
		6586	Frais de fonctionnement groupe d'élus	173 000		**173 000**
		66	Charges financières	1 200 000		**1 200 000**
		TOTAL		134 410 560	22 218 172	156 628 732
	Investissement	040	Opérations d'ordre transfert entre sections		2 171 000	**2 171 000**
		041	Opérations patrimoniales		700 000	**700 000**
		16	Emprunts et dettes assimilées	6 535 000		**6 535 000**
		20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	5 214 500		**5 214 500**
		204	Subventions d'équipement versées	8 014 800		**8 014 800**
		21	Immobilisations corporelles	14 381 750		**14 381 750**
		23	Immobilisations en cours	10 100 000		**10 100 000**
		27	Autres immobilisations financières	2 400 000		**2 400 000**
		TOTAL		46 646 050	2 871 000	49 517 050
TOTAL GÉNÉRAL				181 056 610	25 089 172	206 145 782

Envoyé en préfecture le 22/12/2021
Reçu en préfecture le 22/12/2021
Affiché le
ID : 974-249740101-20211222-2021_151_CC_6-DE

BALANCE GÉNÉRALE - RECETTES

				Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
Recettes	Fonctionnement	013	Atténuations de charges	159 400		159 400
		042	Opérations d'ordre transfert entre sections		2 171 000	2 171 000
		70	Produits des services, domaine, ventes diverses	1 819 586		1 819 586
		73	Impôts et taxes	22 235 000		22 235 000
		731	Fiscalité locale	95 650 600		95 650 600
		74	Dotations et participations	31 876 390		31 876 390
		75	Autres produits de gestion courante	2 716 756		2 716 756
		TOTAL		154 457 732	2 171 000	156 628 732
	Investissement	021	Virement de la section de fonctionnement		11 318 172	11 318 172
		024	Produits des cessions d'immobilisations	2 400 000		2 400 000
		040	Opérations d'ordre transfert entre sections		10 900 000	10 900 000
		041	Opérations patrimoniales		700 000	700 000
		10	Dotations, fonds divers et réserves	3 500 000		3 500 000
		13	Subventions d'investissement reçues	6 500 000		6 500 000
		16	Emprunts et dettes assimilées	14 069 878		14 069 878
		27	Autres immobilisations financières	129 000		129 000
		TOTAL		26 598 878	22 918 172	49 517 050
TOTAL GÉNÉRAL				181 056 610	25 089 172	206 145 782

Envoyé en préfecture le 22/12/2021
Reçu en préfecture le 22/12/2021
Affiché le
ID : 974-249740101-20211222-2021_151_CC_6-DE

RÉGIE DES PORTS DE PLAISANCE (RPP)

BALANCE GÉNÉRALE - DÉPENSES

				Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
Dépenses	Fonctionnement	011	Charges à caractère général	1 489 900		**1 489 900**
		012	Charges de personnel et frais assimilés	1 580 000		**1 580 000**
		042	Opérations d'ordre transfert entre sections		270 000	**270 000**
		65	Autres charges de gestion courante	600		**600**
		67	Charges exceptionnelles	4 500		**4 500**
		TOTAL		3 075 000	270 000	3 345 000
	Investissement	16	Emprunts et dettes assimilées	5 000		**5 000**
		20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	64 000		**64 000**
		21	Immobilisations corporelles	141 000		**141 000**
		23	Immobilisations en cours	65 000		**65 000**
		TOTAL		275 000	0	275 000
TOTAL GÉNÉRAL				3 350 000	270 000	3 620 000

BALANCE GÉNÉRALE - RECETTES

				Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
Recettes	Fonctionnement	70	Produits des services, domaine, ventes diverses	2 800 000		**2 800 000**
		74	Dotations et participations	470 000		**470 000**
		75	Autres produits de gestion	60 000		**60 000**
		77	Produits exceptionnels	15 000		**15 000**
		TOTAL		3 345 000		3 345 000
	Invest	16	Emprunts et dettes assimilées	5 000		**5 000**
		040	Opérations d'ordre transfert entre sections		270 000	**270 000**
		TOTAL		5 000	270 000	275 000
TOTAL GÉNÉRAL				3 350 000	270 000	3 620 000

Envoyé en préfecture le 22/12/2021
Reçu en préfecture le 22/12/2021
Affiché le
ID : 974-249740101-20211222-2021_151_CC_6-DE

BALANCE GÉNÉRALE - DÉPENSES

				Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
Dépenses	Fonctionnement	011	Charges à caractère général	485 700		**485 700**
		012	Charges de personnel et frais assimilés	827 189		**827 189**
		014	Atténuations de produits	50 000		**50 000**
		023	Virement à la section d'investissement		3 396 621	**3 396 621**
		042	Opérations d'ordre transfert entre sections		67 200	**67 200**
		65	Autres charges de gestion courante	10 010		**10 010**
		TOTAL		1 372 899	3 463 821	4 836 720
	Investissement	040	Opérations d'ordre transfert entre sections		666 320	**666 320**
		20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 668 975		**1 668 975**
		21	Immobilisations corporelles	402 200		**402 200**
		23	Immobilisations en cours	6 764 310		**6 764 310**
		TOTAL		8 835 485	666 320	9 501 805
TOTAL GÉNÉRAL				10 208 384	4 130 141	14 338 525

BALANCE GÉNÉRALE - RECETTES

				Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
Recettes	Fonctionnement	042	Opérations d'ordre transfert entre sections		666 320	**666 320**
		731	Fiscalité locale	3 150 000		**3 150 000**
		74	Dotations et participations	1 020 400		**1 020 400**
		TOTAL		4 170 400	666 320	4 836 720
	Investissement	021	Virement de la section d'exploitation		3 396 621	**3 396 621**
		040	Opérations d'ordre transfert entre sections		67 200	**67 200**
		10	Dotations, fonds divers et réserves	1 150 000		**1 150 000**
		13	Subventions d'investissement	2 101 500		**2 101 500**
		16	Emprunts et dettes assimilées	2 786 484		**2 786 484**
		TOTAL		6 037 984	3 463 821	9 501 805
TOTAL GÉNÉRAL				10 208 384	4 130 141	14 338 525

Envoyé en préfecture le 22/12/2021
Reçu en préfecture le 22/12/2021
Affiché le
ID : 974-249740101-20211222-2021_151_CC_6-DE

EAU

BALANCE GÉNÉRALE - DÉPENSES

				Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
Dépenses	Fonctionnement	011	Charges à caractère général	159 168		**159 168**
		012	Charges de personnel et frais assimilés	601 690		**601 690**
		023	Virement à la section d'investissement		2 199 132	**2 199 132**
		65	Autres charges de gestion courante	10		**10**
		66	Charges financières	340 000		**340 000**
			TOTAL	1 100 868	2 199 132	3 300 000
	Investissement	040	Opérations d'ordre transfert entre sections			
		16	Emprunts et dettes assimilées	900 000		**900 000**
		20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	372 946		**372 946**
		21	Immobilisations corporelles	627 000		**627 000**
		23	Immobilisations en cours	4 235 276		**4 235 276**
		26	Participations et créances rattachées	29 900		**29 900**
			TOTAL	6 165 122		6 165 122
TOTAL GÉNÉRAL				7 265 990	2 199 132	9 465 122

BALANCE GÉNÉRALE - RECETTES

				Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
Recettes	Fonct	042	Opérations d'ordre transfert entre sections			
		70	Vente produits fabriqués, prestations	3 300 000		**3 300 000**
			TOTAL	3 300 000		3 300 000
	Investissement	021	Virement de la section d'exploitation		2 199 132	**2 199 132**
		13	Subventions d'investissement	858 000		**858 000**
		16	Emprunts et dettes assimilées	3 107 990		**3 107 990**
			TOTAL	3 965 990	2 199 132	6 165 122
TOTAL GÉNÉRAL				7 265 990	2 199 132	9 465 122

Envoyé en préfecture le 22/12/2021
Reçu en préfecture le 22/12/2021
Affiché le
ID : 974-249740101-20211222-2021_151_CC_6-DE

BALANCE GÉNÉRALE - DÉPENSES

				Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
Dépenses	Fonctionnement	011	Charges à caractère général	156 500		**156 500**
		012	Charges de personnel et frais assimilés	196 332		**196 332**
		023	Virement à la section d'investissement		1 062 158	**1 062 158**
		042	Opérations d'ordre transfert entre sections			
		65	Autres charges de gestion courante	10		**10**
		66	Charges financières	430 000		**430 000**
		67	Charges exceptionnelles	5 000		**5 000**
		TOTAL		787 842	1 062 158	1 850 000
	Investissement	040	Opérations d'ordre transfert entre sections			
		16	Emprunts et dettes assimilées	800 000		**800 000**
		20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	106 328		**106 328**
		21	Immobilisations corporelles	725 000		**725 000**
		23	Immobilisations en cours	1 708 710		**1 708 710**
		26	Participations et créances rattachées	13 800		**13 800**
		TOTAL		3 353 838		3 353 838
TOTAL GÉNÉRAL				4 141 680	1 062 158	5 203 838

BALANCE GÉNÉRALE - RECETTES

				Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
Recettes	Fonct	042	Opérations d'ordre transfert entre sections			
		70	Vente produits fabriqués, prestations	1 850 000		**1 850 000**
		TOTAL		1 850 000		1 850 000
	Investissement	021	Virement de la section d'exploitation		1 062 158	**1 062 158**
		040	Opérations d'ordre transfert entre sections			
		13	Subventions d'investissement	0		**0**
		16	Emprunts et dettes assimilées	2 291 680		**2 291 680**
		TOTAL		2 291 680	1 062 158	3 353 838
TOTAL GÉNÉRAL				4 141 680	1 062 158	5 203 838

Envoyé en préfecture le 22/12/2021
Reçu en préfecture le 22/12/2021
Affiché le
ID : 974-249740101-20211222-2021_151_CC_6-DE

B - LES ACOMPTES AUX ORGANISMES POUR 2022

ASSOCIATIONS ET ORGANISMES DIVERS CONCERNÉS PAR LES ACOMPTES SUR SUBVENTIONS 2022

Nom association / organisme	Subvention allouée en 2021	Montant maximum de l'acompte 2022 *(=au maximum 50% de la subvention 2021)*	Observations
TOURISME	**785 000**	**392 500**	
Office de Tourisme Intercommunal de l'Ouest (OTIO)	315 000	157 500	montant de l'acompte = 50% au maximum de la subvention 2021
Régie des Ports de plaisance (RPP)	470 000	235 000	montant de l'acompte = 50% au maximum de la subvention 2021
CULTURE	**927 500**	**463 750**	**montant de l'acompte = 50% au maximum de la subvention 2021**
Régie d'Enseignement Artistique (REA)	547 500	273 750	montant de l'acompte = 50% au maximum de la subvention 2021
Association AGEMA Kabardock	75 000	37 500	montant de l'acompte = 50% au maximum de la subvention 2021
Association de gestion du Séchoir	75 000	37 500	montant de l'acompte = 50% au maximum de la subvention 2021
Régie Espace Culturel Leconte de Lisle	75 000	37 500	montant de l'acompte = 50% au maximum de la subvention 2021
Association Kompani IBAO	75 000	37 500	montant de l'acompte = 50% au maximum de la subvention 2021
Association AGEMA Kabardock - BEKALI	20 000	10 000	montant de l'acompte = 50% au maximum de la subvention 2021
Association de gestion du Séchoir - BEKALI	20 000	10 000	montant de l'acompte = 50% au maximum de la subvention 2021
Régie Espace Culturel Leconte de Lisle - BEKALI	20 000	10 000	montant de l'acompte = 50% au maximum de la subvention 2021
Association Kompani IBAO - BEKALI	20 000	10 000	montant de l'acompte = 50% au maximum de la subvention 2021
TOTAL GÉNÉRAL	**1 712 500**	**856 250**	

Envoyé en préfecture le 22/12/2021
Reçu en préfecture le 22/12/2021
Affiché le
ID : 974-249740101-20211222-2021_151_CC_6-DE

Envoyé en préfecture le 22/12/2021
Reçu en préfecture le 22/12/2021
Affiché le
ID : 974-249740101-20211222-2021_151_CC_6-DE

LE BUDGET 2022 PRIMITIF

TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST

SAINT-LEU · TROIS-BASSINS
SAINT-PAUL · LE PORT · LA POSSESSION

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST

TCO
Cap sur le durable
www.tco.re